



## Conseil municipal

Lundi 3 octobre

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de «régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

**L'ordre du jour est disponible dans la convocation (document ci-contre).**

### Adresse

Hôtel de Ville  
1 place de la République  
78190  
Trappes

### Document(s)

[Convocation pour CM du 3 octobre 2022](#)